

Suite du recto

Vouvry a été le théâtre de la première action. Les Scouts de la Commune se sont portés volontaires avec enthousiasme pour monter une installation solaire de 27m<sup>2</sup> destinée au préchauffage de l'eau chaude sanitaire. Les travaux se sont déroulés durant les vacances scolaires d'automne. Ils ont eu pour cadre l'EMS Riond-Vert, mis à disposition avec obligeance par M. Bernard Vuadens, son directeur.

Bien loin de se cantonner au rôle de simples observateurs, ces jeunes ont pris en charge le gros-oeuvre du système! En 5 jours, ils ont monté l'ensemble de l'installation solaire ce qui, il faut le rappeler, ne se limite pas aux seuls capteurs. La preuve



est donc faite qu'encadrés par des spécialistes et formés, des jeunes de 14 à 17 ans sont capables de mener à bien des tâches en général dévolues aux corps de métiers.

En parallèle à cette partie technique s'est déroulé un volet didactique. Ces mêmes jeunes ont proposé des mesures simples aptes à générer chaque année quelque 35'000 kWh d'économies électriques potentielles et deux à trois fois l'économie thermique de l'installation solaire. Cette dernière se monte à quelque 1500 litres de mazout par an sur au moins 20 ans.



Pour en savoir plus sur ce projet:

tél 027 606 31 85, 024 466 35 86, 021 311 37 42,  
peretton@vtx.ch, www.montagne.ch/sebasol

Les camps "Les jeunes entreprennent" recherchent



1 responsable

Ingénieur ou enseignant intéressé par le sujet

Moniteurs d'encadrement

Renseignements et inscriptions:

Tél. 024 466 35 86 ou 021 311 37 42



Avec à la clef une installation solaire de 27m<sup>2</sup>, la mise sur pied d'un tel camp est revenue à environ Fr. 45'000.- Le propriétaire a bénéficié d'une subvention exceptionnelle du Forum de l'Air et de la subvention solaire thermique en vigueur. De ce fait, la facture finale est de l'ordre de Fr. 20'000.-. Fort du succès de cette première expérience, la prospection continue activement dans tout le Valais. ■

## MINERGIE, le confort moderne

Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie

L'attribution du label MINERGIE par le service cantonal de l'énergie confirme que le bâtiment construit offrira des prestations de confort supérieures à celles des bâtiments traditionnels et donc une meilleure valeur d'usage du bâtiment.

Il faut pour cela :

- une excellente protection thermique
- une enveloppe étanche à l'air
- une aération contrôlée assurant un taux d'humidité convenable et un air propre
- une installation de chauffage performante.

En conséquence, la consommation d'énergie, inférieure de 60 % à celle des bâtiments construits selon les bases légales actuelles, devient plus compatible avec le développement durable.

Les bâtiments MINERGIE peuvent prétendre, en Valais, aux mesures d'encouragement suivantes:

- un bonus de 10 % sur l'indice d'utilisation du sol;
- une aide financière directe;
- l'utilisation gratuite de la nappe phréatique, par exemple pour une pompe à chaleur;
- une dérogation à l'obligation du décompte individuel des frais de chauffage. ■



## Le diagnostic et le suivi des bâtiments

Durant l'hiver 1996/97, le groupe Energie/Bâtiments a lancé des actions pilotes pour évaluer les économies réalisables

Comme on le sait, une révision régulière des chaudières et une réduction consécutive de la consommation d'énergie induisent une diminution des rejets de polluants atmosphériques (CO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub>, NOx, imbrûlés, etc.). Au début juillet 1996, un rapport portant sur les principes à privilégier en la matière a été remis au Conseil d'Etat. Il y était suggéré de se concentrer sur les édifices existants tout en se montrant particulièrement attentif au rapport coût/efficacité.

Suite à cette étude, le groupe Energie/Bâtiments a donc coordonné la mise en œuvre d'actions pilotes que l'on a désignées par l'appellation "Diagnostic systématique et suivi des bâtiments". Plusieurs bureaux indépendants ont par ailleurs été sollicités



pour apporter leur savoir-faire à cette opération conduite sous l'angle de la régionalisation. Dans ce cadre, la consommation en énergie de 21 immeubles a été analysée (8 immeubles en plaine et 13 immeubles en montagne). L'objectif de cette démarche était de diagnostiquer quel était le potentiel d'économie dans une habitation, notamment en ce qui concerne l'eau chaude sanitaire et le système de chauffage lui-même.

On procéda donc tout d'abord à une étude de la situation de chaque bâtiment en se basant sur ce qu'on appelle "les indices de dépense d'énergie". Dans un deuxième temps, l'efficacité des mesures d'assainissement en termes d'économie d'énergie fut estimée.

Au terme de ce processus, on découvrit que le potentiel d'économie pour l'ensemble de ces bâtiments était de 20% environ. Puis, une série de mesures simples et rationnelles d'assainissement (essentiellement: régulation des installations sans investissements) furent proposées aux régies immobilières et aux particuliers. Une fois ces dispositions prises, il ne restait plus aux spécialistes qu'à procéder à un contrôle régulier des installations. ■

## FLASH

### Réalisations et projets

A fin janvier, 60 labels ont été attribués, avant tout pour des constructions de maisons individuelles. 36 constructions sont terminées et 13 sont en cours de travaux. Les 3 premiers immeubles de logement MINERGIE sont terminés et 5 sont en phase préparatoire. La nouvelle école primaire de Fully se construit actuellement, alors qu'on en est au stade de la planification pour l'école d'informatique, l'extension du CO de Grône et le home pour personnes âgées à La Souste.